

1/ Prestations Interministérielles communes au 1^{er} janvier 2015 :

Revalorisation des PIM (Prestations interministérielles) : 0,55% arrondi au centime d'euros le plus proche sur la base de l'indice INSEE hors tabac (entre janvier 2013 et 2014) sauf l'allocation pour les jeunes adultes handicapés poursuivant leurs études revalorisée en avril.

	<i>Taux 2015</i>
<i>RESTAURATION</i>	
<i>Prestation repas</i>	<i>1,22 €</i>
<i>AIDE A LA FAMILLE</i>	
<i>Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant</i>	<i>22,71 €</i>
<i>SUBVENTIONS POUR SÉJOURS D'ENFANTS</i>	
<i>En colonies de vacances</i>	
• <i>enfants de moins de 13 ans</i>	<i>7,29 €</i>
• <i>enfants de 13 à 18 ans</i>	<i>11,04 €</i>
<i>En centres de loisirs sans hébergement</i>	
• <i>journée complète</i>	<i>5,26 €</i>
• <i>demi-journée</i>	<i>2,65 €</i>
<i>En maisons familiales de vacances et gîtes</i>	
• <i>séjours en pension complète</i>	<i>7,67 €</i>
• <i>autre formule</i>	<i>7,29 €</i>
<i>Séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif</i>	
• <i>forfait pour 21 jours ou plus</i>	<i>75,57 €</i>
• <i>pour les séjours d'une durée inférieure, par jour</i>	<i>3,59 €</i>
<i>Séjours linguistiques</i>	
• <i>enfants de moins de 13 ans</i>	<i>7,29 €</i>
• <i>enfants de 13 à 18 ans</i>	<i>11,04 €</i>
<i>ENFANTS HANDICAPÉS</i>	
<i>Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (montant mensuel)</i>	<i>158,89 €</i>
<i>Allocation pour les jeunes adultes handicapés poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans : versement mensuel au taux de 30% de la base mensuelle de calcul des prestations familiales.</i>	
<i>Séjours en centres de vacances spécialisés (par jour)</i>	<i>20,80</i>

Cette revalorisation reste insuffisante au regard de la hausse des certains tarifs.

(repas, séjour, ...). Par exemple, l'UNSA-FP constate que l'augmentation du reste à charge des agents en matière de repas est plus importante d'année en année. Cette revalorisation reste symbolique (hausse d'un centime seulement pour la prestation repas).

2/Établissements EPA

Liste des nouveaux établissements publics dans lesquels le personnel rémunéré par l'État pourra bénéficier de prestations de l'action sociale interministérielle à partir du 1^{er} janvier 2015. Les CA de ces établissements ont voté une ligne budgétaire pour rembourser l'État.

L'UNSA-FP souhaite que tous les agents de tous les établissements publics puissent bénéficier de l'Action Sociale Interministérielle. Dans le cadre de la négociation 2014, l'UNSA-FP a obtenu qu'une circulaire soit adressée à tous les responsables des EPA afin de les inciter à la rejoindre.

D'autres établissements doivent pouvoir mettre cette adhésion à l'ordre du jour d'un futur CA pour mettre en œuvre ces prestations en 2016.

Établissements ou groupes d'établissements.	Dispositifs d'action sociale interministérielle
ARS Agences régionales de santé.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances
UNIVERSITÉS Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ayant accédé aux responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines en application des articles L.711-9 et L.712-8 du code de l'éducation.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances ; Actions mises en œuvre par les sections régionales interministérielles d'action sociale ; Dispositifs de réservation interministérielle de logements sociaux et de places en crèches
EPLÉ Établissements publics locaux d'enseignement.	Chèque-vacances.
CREPS Centres de ressources, d'expertise et de performance sportives.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances
ENVSN École nationale de voile et des sports nautiques.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances
CNDS Centre national pour le développement du sport.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/36 ans ; Chèque vacances
ENSM École nationale de sports de montagne.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances.
Musée national du sport.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances
INSEP Institut national du sport, de l'expertise et de la performance.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU – garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances
VNF Voies navigables de France.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances ; Actions mises en œuvre par les sections régionales interministérielles d'action sociale ; Dispositifs de réservation interministérielle de logements sociaux et de places en crèches.

ANCOLS Agence nationale de contrôle du logement social.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances ; Actions mises en œuvre par les sections régionales interministérielles d'action sociale ; Dispositifs de réservation interministérielle de logements sociaux et de places en crèches.
Météo France.	Chèque-vacances
CEREMA Centre d'études et d'expertise pour les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances ; Actions mises en œuvre par les sections régionales interministérielles d'action sociale ; Dispositifs de réservation interministérielle de logements sociaux et de places en crèches.
ENSM École nationale supérieure maritime.	Chèque-vacances ; CESU – garde d'enfant 0/6 ans.
IGN Institut national de l'information géographique et forestière.	Chèque-vacances ; CESU – garde d'enfant 0/6 ans
ANTS Agence nationale des titres sécurisés.	Chèque-vacances ; CESU – garde d'enfant 0/6 ans ; Actions mises en œuvre par les sections régionales interministérielles d'action sociale
OFPRA Office français de protection des réfugiés et apatrides.	Chèque-vacances.
ENSP École nationale supérieure de la police.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; Chèque-vacances ; CESU – garde d'enfant 0/6 ans
ANTAI Agence nationale de traitement automatisé des infractions.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances ; Actions mises en œuvre par les sections régionales interministérielles d'action sociale ; Dispositifs de réservation interministérielle de logements sociaux et de places en crèches
OFII Office français de l'immigration et de l'intégration.	Dispositifs de réservation interministérielle de places en crèches
INHESJ Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice.	Chèque-vacances ; CESU – garde d'enfant 0/6 ans
IRA Instituts régionaux d'administration de Lille, Lyon, Nantes, Bastia et Metz.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances ; Actions mises en œuvre par les sections régionales interministérielles d'action sociale ; Dispositifs de réservation interministérielle de logements sociaux et de places en crèches.
AEFE Agence pour l'enseignement du français à l'étranger.	Aide à l'installation des personnels de l'État ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Chèque vacances ; Dispositifs de réservation interministérielle de logements sociaux et de places en crèches.
INTEFP Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.	Chèque-vacances ; CESU – garde d'enfant 0/6 ans
ISAE Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace.	Chèque-vacances ; CESU - garde d'enfant 0/6 ans ; Dispositifs de réservation interministérielle de logements sociaux et de places en crèches
SHOM	Chèque-vacances

Service hydrographique et océanographique de la marine.	
ENSTA Bretagne École nationale supérieure des techniques avancées Bretagne.	Chèque-vacances ; CESU – garde d'enfant 0/6 ans.
ECPAD Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense.	Chèque-vacances ; CESU – garde d'enfant 0/6 ans
X École Polytechnique.	Chèque-vacances

3/ Point sur le Budget 2014 :

Cette année, entre 95% et 100% des crédits alloués au niveau du budget 2014 devraient être entièrement utilisés. C'est une première !

L'insistance régulière de l'UNSA-FP pour un suivi budgétaire précis est un des éléments qui a permis la revalorisation de la prestation CESU (voir lettre n°4).

4/ L'Action sociale en 2015 :

Suite aux résultats des élections, le CIAS et les SRIAS vont être recomposés sur la base de 13 membres représentant les organisations siégeant au Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État.

- **Le Premier CIAS devrait être réuni en mars.**

En l'attente, les SRIAS et des groupes de travail informels du CIAS devront se réunir pour éviter toute interruption.

- Groupe de Travail ASID prévu le 5 février : plan d'emploi des crédits par rapport aux besoins exprimés
- Groupe de Travail sur le régime social des Prestations Sociales Interministérielles
- Un nouveau cycle de négociation doit s'ouvrir en 2015 pour faire évoluer l'action sociale interministérielle.
- Parmi les priorités 2015 de L'UNSA-FP : développer l'AIP (Aide à l'installation des personnels)

5/ Fin d'année et renouvellement :

En 2015, les équipes du CIAS et des SRIAS seront renouvelées. Il est essentiel de transmettre à l'UNSA-FP toutes les coordonnées des membres qui siégeront dans ces instances.

uff@unsa.org

L'équipe du CIAS de l'UNSA-FP vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Annick Costa, Frédéric Gallière, Emmanuelle Andrieu,
Bruno Koubi, Stéphane Crottes, Luc Farré